



A Montreuil, le 25 mai 2010

La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur : Bilan au 30 avril 2010

Au 30 avril 2010, la branche Recouvrement dénombre 453 000 comptes auto-entrepreneurs actifs (tableau 1 et encadré 1).

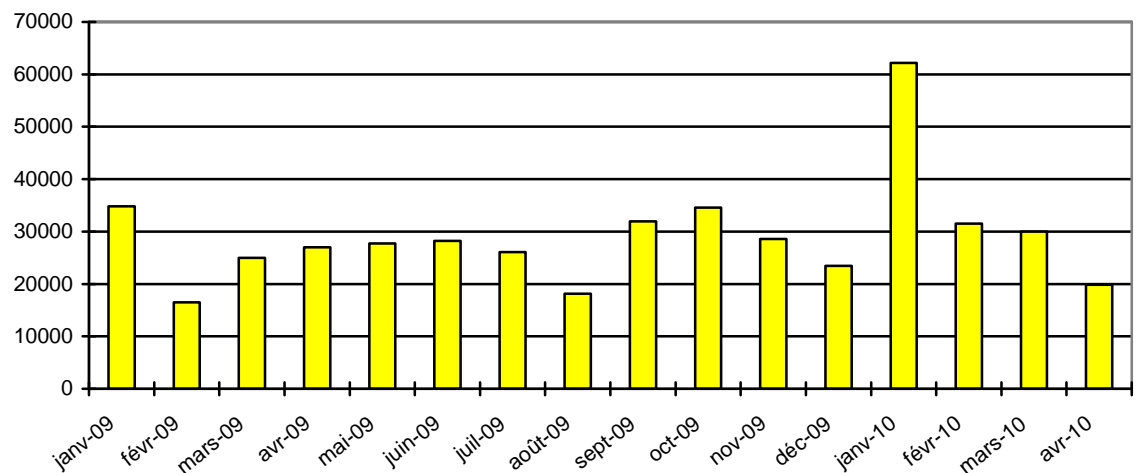
En 2009, on enregistre chaque trimestre environ 80 000 immatriculations et au plus 5 500 radiations.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, de nouvelles populations sont éligibles au statut d'auto-entrepreneur, notamment les travailleurs indépendants déjà inscrits et certaines professions libérales (hors certaines activités exclues du dispositif). Cela a contribué à accroître significativement le nombre d'immatriculations en janvier 2010 et au premier trimestre 2010 (tableau 1 et graphique 1).

Tableau 1 : Immatriculations, radiations et nombre de comptes actifs par trimestre à fin avril 2010

	Cotisants affiliés durant la période	Cotisants radiés durant la période	Total des comptes actifs en fin de période
1er trimestre 2009	76 300	300	76 000
2ème trimestre 2009	83 000	1 200	157 800
3ème trimestre 2009	76 200	2 800	231 200
4ème trimestre 2009	86 600	5 500	312 300
1er trimestre 2010	123 700	3 000	433 000
Avril 2010	19 900	200	452 700

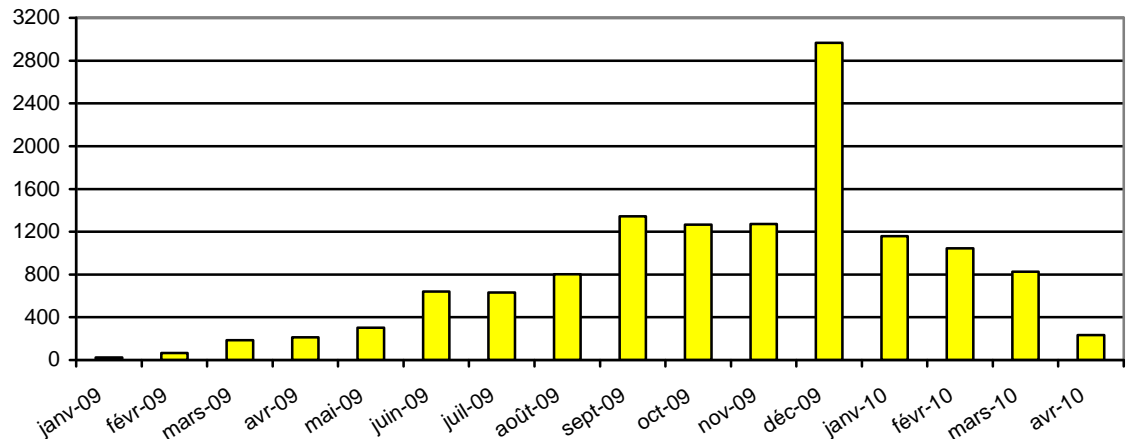
Graphique 1 Flux mensuel d'immatriculations



Contact presse :
Benjamin Ferras
Tél. : 01 77 93 63 52
Email : miccom.acoss@acoss.fr

Agence centrale des organismes
de Sécurité sociale - AcoSS
36 rue de Valmy
93108 Montreuil cedex
Tél. : 01 77 93 65 00
www.acoss.urssaf.fr

Graphique 2 : Flux mensuel de radiations



Les demandes de radiation des auto-entrepreneurs intervenues plus de trois mois après leur début d'activité prennent effet au 31 décembre de l'année. Ceci explique le nombre plus élevé de radiations constatées en décembre 2009.

Le dispositif prévoit un report de déclaration et de paiement au-delà des 90 jours qui suivent la création de l'entreprise. Les auto-entrepreneurs inscrits postérieurement au 31 décembre 2009 ne devaient pas déclarer de chiffre d'affaires à l'échéance du 30 avril 2010 mais devront le faire à celle du 31 juillet 2010. Aussi, **l'échéance du 30 avril 2010 ne concerne-t-elle potentiellement que 338 000 auto-entrepreneurs inscrits avant le 31 décembre 2009**. Il s'agit des cotisants immatriculés aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre du 1^{er} trimestre 2010, des cotisants immatriculés au 4^{ème} trimestre 2009 qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre des 4^{ème} trimestre 2009 et 1^{er} trimestre 2010 ainsi que des cotisants immatriculés au 1^{er} trimestre 2010 précédemment en activité en 2009 en tant que travailleurs indépendants « classiques » qui pouvaient déclarer un chiffre d'affaires au titre du 1^{er} trimestre 2010.

Actuellement, à peu près 121 000 de ces auto-entrepreneurs ont déclaré avoir généré un chiffre d'affaires positif au titre du 1^{er} trimestre 2010, après 114 000 à l'échéance précédente (tableau 2). Toutefois, ce recensement effectué par le réseau des Urssaf donne lieu à des révisions à la hausse lors de chaque communiqué de presse pour tenir compte des déclarations retardataires parvenues dans l'intervalle (cf encadré 2).

Le chiffre d'affaires déclaré à ce jour par les auto-entrepreneurs est de 934 millions d'euros pour l'année 2009 et 393 millions pour le premier trimestre 2010 (tableau 2). Compte tenu d'un recul différent, ces chiffres ne sont pas directement comparables car celui relatif au 1^{er} trimestre 2010 sera révisé à la hausse (cf. encadré 2).

Tableau 2 : Nombre de déclarants et montants de chiffre d'affaires déclaré par trimestre à fin avril 2010

	Cotisants pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois et ceux ayant fait une déclaration par avance)	Cotisants ayant effectivement fait une déclaration (*)	Chiffre d'affaires déclaré (en millions d'euros)
1er trimestre 2009	24 500	16 500	66
2ème trimestre 2009	82 500	46 600	182
3ème trimestre 2009	168 100	85 000	301
4ème trimestre 2009	245 200	113 800	385
1er trimestre 2010	338 200	121 300	393

(*) Seuls les auto-entrepreneurs ayant un chiffre d'affaires sont tenus de produire une déclaration aux Urssaf. Toutefois, certains auto-entrepreneurs déposent une déclaration présentant un chiffre d'affaires nul. Ces déclarations ne sont pas intégrées dans les données présentées. A l'inverse, certains nouveaux auto-entrepreneurs n'utilisent pas le report initial de déclaration de 90 jours et effectuent leur déclaration « par avance » et sont intégrés dans ce dénombrement.

Sur l'ensemble de l'année 2009, 149 000 auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires positif, représentant 934 millions d'euros de chiffre d'affaires enregistrés par le réseau des URSSAF, soit un chiffre d'affaires annuel de ces derniers de 6 300 € (cf. annexe 2).

Par trimestre, le chiffre d'affaires moyen par auto-entrepreneur ayant déclaré un chiffre d'affaires positif est en moyenne de 3 700 €.

Les analyses du dispositif seront poursuivies au cours des prochains mois, notamment à la suite de l'échéance du 31 juillet 2010 relative aux déclarations au titre du 2^{ème} trimestre 2010.

Encadré 1: Le dispositif auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Il connaît une montée en charge croissante. Le réseau des Urssaf rend publiques les dernières données disponibles au 30 avril 2010. Elles correspondent aux comptes auto-entrepreneurs créés en Urssaf au 30 avril 2010 mais aussi aux échéances acquittées au titre des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2009 et 1^{er} trimestre 2010. Il n'est pas possible de rapprocher directement ces différentes données, compte tenu de la nature du dispositif (absence de simultanéité entre la création du compte, le développement d'une activité et par conséquent la déclaration de chiffres d'affaires et l'acquittement des prélèvements correspondants).

Ce nouveau régime permet aux auto-entrepreneurs de :

- s'affranchir de certaines obligations des professions indépendantes,
- bénéficier d'une prise en charge partielle des cotisations par l'Etat,
- ne payer des cotisations que s'ils ont réalisé un chiffre d'affaires,
- bénéficier du caractère libératoire des versements de cotisations et contributions sociales et d'impôt sur le revenu,
- bénéficier du régime sans limitation de durée, dès lors qu'ils réalisent un chiffre d'affaires inférieur aux seuils du régime micro fiscal (au titre de 2009 : 80 000 € pour une activité d'achat/revente ; 32 000 € pour une activité de prestations de service, et respectivement 80 300 € et 32 100 € au titre de 2010).

Les Urssaf enregistrent les déclarations et paiements pour le compte de tous les organismes sociaux, ainsi que pour les services fiscaux, si le cotisant choisit cette option. Le réseau des Urssaf est très fortement mobilisé dans le cadre de la conduite de cette réforme. Il s'investit très fortement pour permettre le respect des délais et échéances posés par les textes et les pouvoirs publics.

Encadré 2: les révisions des données sur les auto-entrepreneurs

Les données démographiques relatives au nombre d'auto-entrepreneurs présentées dans ce communiqué sont les dernières données disponibles à ce jour. Les légères révisions sont essentiellement liées aux délais de traitement des procédures d'affiliations.

Les données sur l'activité (chiffre d'affaires) ont été corrigées en intégrant les déclarations effectuées postérieurement à l'échéance. L'ampleur de ces révisions est importante sur le dernier trimestre et faible sur les trimestres précédents. Ainsi, rétrospectivement, le chiffre d'affaires relatif au 4^{ème} trimestre déclaré aux Urssaf a d'abord été de 290 M€ mi février. Il est aujourd'hui révisé à la hausse de près de 100 M€.

Communiqué de presse du :	Chiffre d'affaires relatif au 4 ^{ème} trimestre 2009 (en millions)	Comptes pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois)
du 22 février 2010	290	220 000
Du 22 mai 2010*	385	245 000*

*Intégration des déclarations par avance à la différence du communiqué de presse du 22 février 2010

Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010 est donc manifestement sous-évalué. Il n'intègre notamment pas les déclarations qui seront produites lors de l'échéance du 31 juillet 2010 et qui intégreront pour la première fois, les données relatives aux créateurs du 1^{er} trimestre 2010, qui ont bénéficié du report de 90 jours.

Communiqué de presse du :	Chiffre d'affaires relatif au 1 ^{er} trimestre 2010 (en millions)	Comptes pouvant faire une déclaration (actifs de plus de 3 mois et ceux ayant déclaré par avance)
du 22 mai 2010	393	338 000

Annexe 1 : Synthèse par département

Départements	Total des comptes actifs à fin avril 2010	Chiffres d'affaires déclarés en 2009 (en millions)	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffres d'affaires moyens en 2009
01_Ain	3 646	7,7	1 241	6 174
02_Aisne	2 741	5,6	890	6 244
03_Allier	2 007	4,5	776	5 745
04_Alpes-de-Haute-Provence	1 565	3,3	589	5 618
05_Hautes-Alpes	1 207	2,7	457	5 888
06_Alpes-Maritimes	15 211	31,7	4 523	7 016
07_Ardèche	2 392	6,5	922	7 085
08_Ardenne	1 504	2,4	463	5 235
09_Ariège	1 359	3,2	508	6 273
10_Aube	1 760	3,8	674	5 661
11_Aude	3 624	7,7	1 279	6 031
12_Aveyron	1 671	4,3	635	6 845
13_Bouches-du-Rhône	18 844	32,0	5 111	6 255
14_Calvados	4 484	10,4	1 549	6 700
15_Cantal	748	1,8	305	5 825
16_Charente	2 717	5,6	1 050	5 342
17_Charente-Maritime	4 891	11,2	1 770	6 327
18_Cher	1 780	3,1	596	5 195
19_Corrèze	1 498	3,7	573	6 508
21_Côte-d'Or	3 705	6,6	1 320	5 016
22_Côtes-d'Armor	3 302	9,4	1 339	7 054
23_Creuse	765	2,1	305	6 994
24_Dordogne	3 816	10,4	1 605	6 473
25_Doubs	3 281	6,4	1 058	6 018
26_Drôme	3 987	8,9	1 480	6 035
27_Eure	3 409	6,8	1 156	5 884
28_Eure-et-Loir	2 253	2,9	467	6 192
29_Finistère	4 609	10,9	1 734	6 264
2A_Corse-du-Sud	1 660	4,1	458	8 976
2B_Haute-Corse	1 516	3,6	430	8 484
30_Gard	6 824	13,9	2 278	6 094
31_Haute-Garonne	10 584	19,5	3 345	5 817
32_Gers	1 521	3,7	625	5 993
33_Gironde	12 311	26,4	4 410	5 997
34_Hérault	11 848	24,1	3 747	6 444
35_Ille-et-Vilaine	5 783	12,0	2 018	5 936
36_Indre	1 127	2,6	454	5 741
37_Indre-et-Loire	3 603	9,0	1 466	6 171
38_Isère	8 245	14,6	2 460	5 947
39_Jura	1 687	4,2	663	6 335
40_Landes	3 005	8,0	1 176	6 783
41_Loir-et-Cher	1 714	3,7	591	6 223
42_Loire	3 923	7,8	1 250	6 241
43_Haute-Loire	1 180	3,5	475	7 450
44_Loire-Atlantique	8 246	17,5	2 908	6 015
45_Loiret	4 247	7,6	1 363	5 593
46_Lot	1 411	3,1	487	6 270
47_Lot-et-Garonne	2 277	5,2	761	6 842
48_Lozère	480	1,2	204	5 930
49_Maine-et-Loire	3 688	7,9	1 331	5 960
50_Manche	2 536	6,9	1 009	6 803

Départements	Total des comptes actifs à fin avril 2010	Chiffres d'affaires déclarés en 2009 (en millions)	Comptes ayant déclaré un chiffre d'affaires positif en 2009	Chiffres d'affaires moyens en 2009
51_Marne	3 130	5,6	1 017	5 504
52_Haute-Marne	864	1,8	337	5 392
53_Mayenne	1 259	3,0	511	5 835
54_Meurthe-et-Moselle	3 990	8,1	1 430	5 638
55_Meuse	996	1,7	357	4 889
56_Morbihan	4 363	10,3	1 583	6 515
57_Moselle	5 866	12,4	1 965	6 333
58_Nièvre	1 230	2,9	483	6 057
59_Nord	12 122	20,5	3 376	6 063
60_Oise	4 441	8,6	1 378	6 249
61_Orne	1 455	3,7	571	6 422
62_Pas-de-Calais	7 643	13,9	2 417	5 742
63_Puy-de-Dôme	3 787	9,5	1 512	6 262
64_Pyrénées-Atlantiques	4 776	10,2	1 778	5 719
65_Hautes-Pyrénées	1 770	3,6	596	5 971
66_Pyrénées-Orientales	5 240	11,1	1 750	6 370
67_Bas-Rhin	6 937	15,7	2 454	6 378
68_Haut-Rhin	4 291	7,9	1 396	5 666
69_Rhône	13 516	24,1	4 276	5 636
70_Haute-Saône	1 567	3,1	513	5 976
71_Saône-et-Loire	3 035	7,1	1 122	6 314
72_Sarthe	2 778	5,1	876	5 789
73_Savoie	3 435	6,8	1 179	5 763
74_Haute-Savoie	5 935	13,5	2 057	6 583
75_Paris	27 582	66,6	9 433	7 059
76_Seine-Maritime	5 402	9,4	1 735	5 443
77_Seine-et-Marne	8 994	17,5	2 840	6 175
78_Yvelines	10 358	23,7	3 476	6 813
79_Deux-Sèvres	1 857	4,1	704	5 825
80_Somme	2 206	4,0	782	5 136
81_Tarn	2 937	6,4	1 032	6 240
82_Tarn-et-Garonne	2 019	3,6	666	5 478
83_Var	11 462	24,9	3 904	6 373
84_Vaucluse	6 430	13,7	2 122	6 443
85_Vendée	3 752	8,5	1 397	6 102
86_Vienne	2 773	5,4	1 041	5 147
87_Haute-Vienne	2 119	4,3	793	5 445
88_Vosges	2 286	4,5	753	5 927
89_Yonne	2 158	4,7	739	6 375
90_Territoire de Belfort	798	1,2	237	4 971
91_Essonne	8 132	15,3	2 403	6 362
92_Hauts-de-Seine	13 858	30,3	4 294	7 065
93_Seine-Saint-Denis	9 178	16,1	2 361	6 828
94_Val-de-Marne	9 785	19,6	3 023	6 498
95_Val-d'Oise	6 652	13,5	2 035	6 657
9A_Guadeloupe	1 880	,2	71	3 470
9B_Martinique	1 334	,0	12	3 008
9C_Guyane	648	,0	1	7 080
9D_Réunion	1 523	,2	46	3 469
Total France entière	452 741	934	149 118	6 263

Annexe 2 : Répartition des auto-entrepreneurs en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009

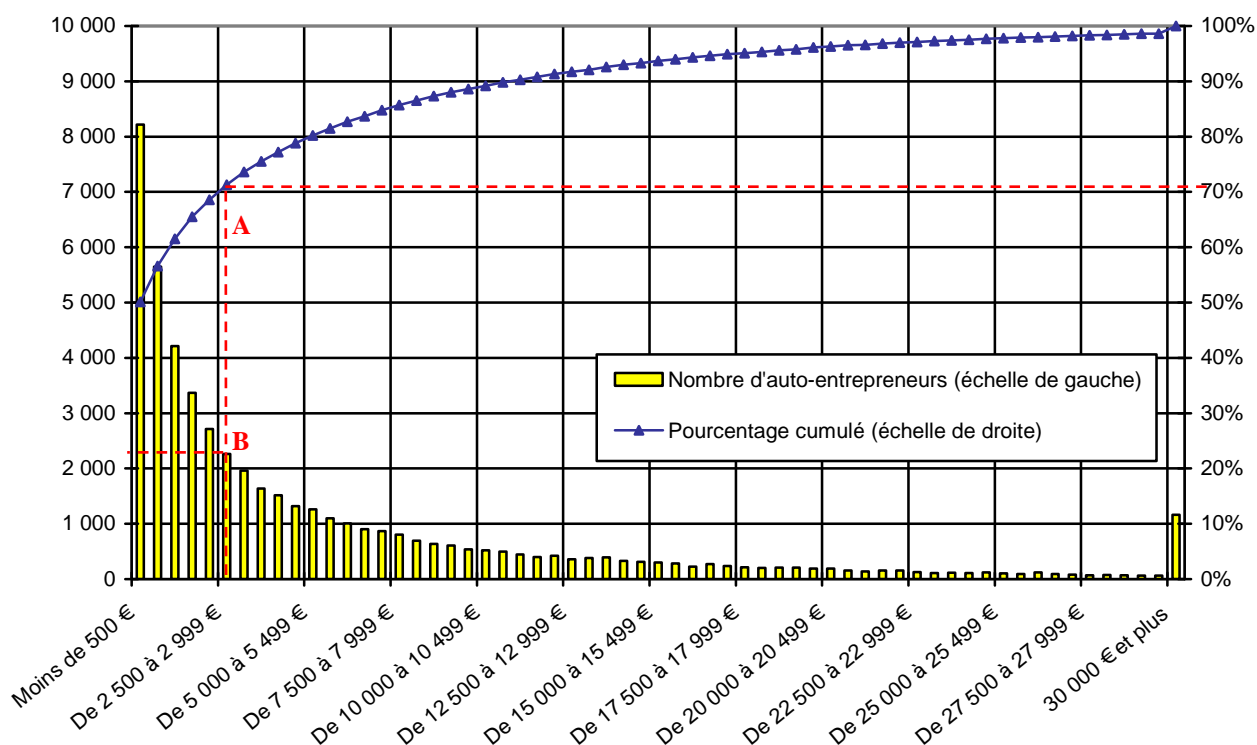
Les auto-entrepreneurs peuvent exercer trois types d'activité : des activités de vente, des activités de prestation et des activités comprises dans le champ des professions libérales relevant des régimes de bénéfices non commerciaux.

En 2009 et pour ces trois différents types d'activité, plus de 40 % des auto-entrepreneurs parmi ceux pouvant déclarer un chiffre d'affaires, ont un chiffre d'affaires annuel nul et environ 15 % ont déclaré un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 €. Environ 1 200 auto-entrepreneurs dépasseraient apparemment le seuil de chiffres d'affaires annuel autorisé pour bénéficier de ce statut.

Le chiffre d'affaires annuel moyen de ceux ayant déclaré un chiffre d'affaire positif est de 6 300€. Il est plus élevé dans les activités de ventes (7 000 €) que dans les activités de prestations (6 000 €) et que dans celles relevant du champ des professions libérales (5 500 €). Ceci s'explique en partie par une plus grande proportion d'auto-entrepreneurs dégagant un chiffre d'affaires supérieur à 30 000 € dans les activités de ventes.

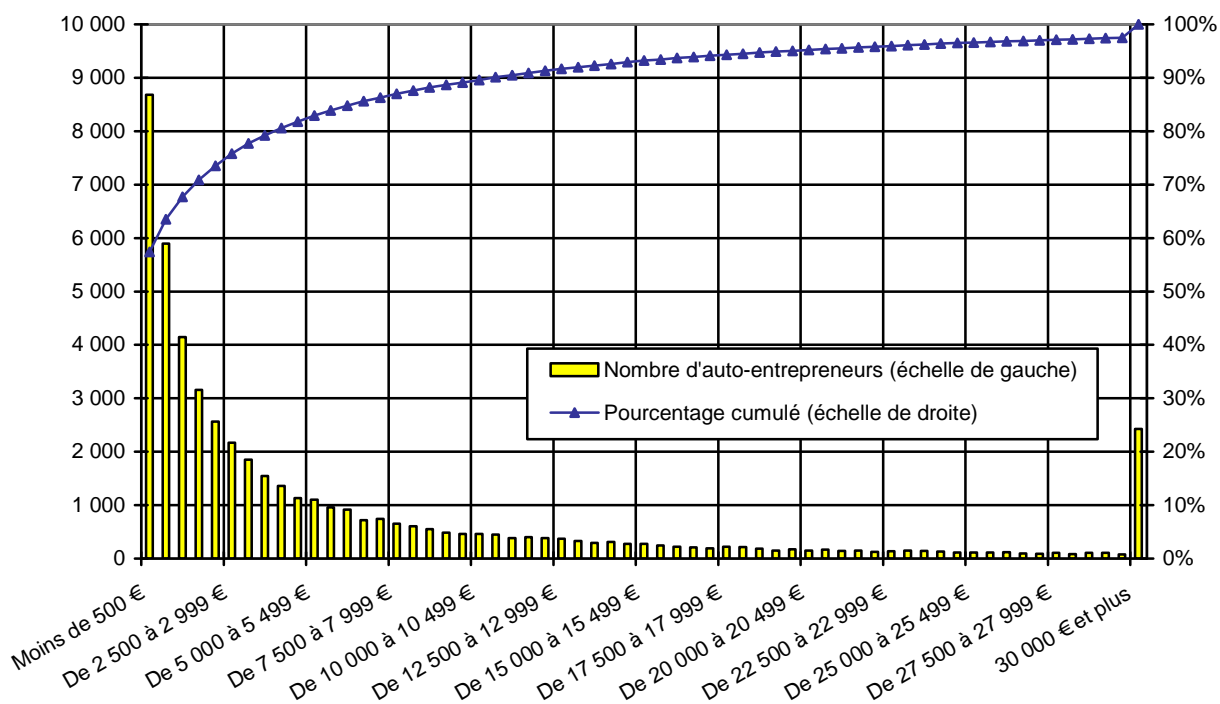
Toutefois, les chiffres d'affaires médians de ces différentes activités sont relativement homogènes et sont compris entre 2 600 et 2 800 €.

Graphique 3 : Répartition des auto-entrepreneurs exerçant une **activité de prestations** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009

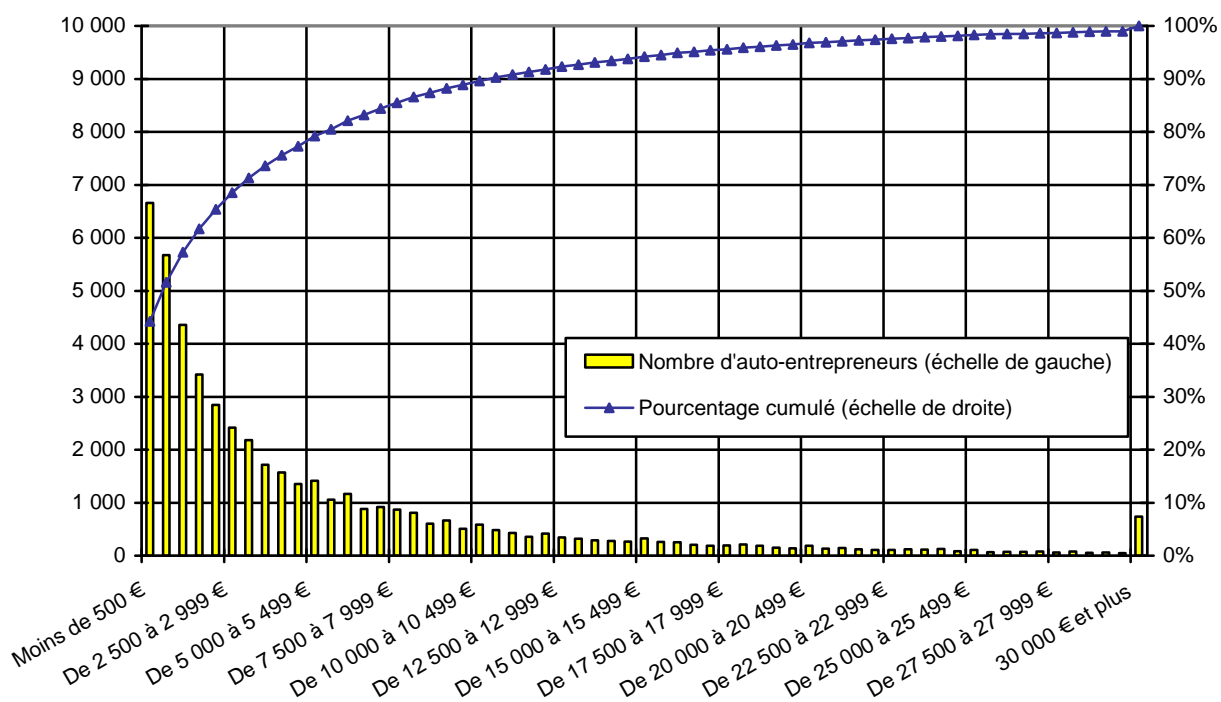


Lecture du graphique : au point A, plus de 70 % des auto-entrepreneurs ont un chiffre d'affaire inférieur à 3 000 €, dont ceux ayant un chiffre d'affaire nul. Et au point B, 2 300 auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaire entre 2 500 et 3 000 €.

Graphique 4 : Répartition des auto-entrepreneurs exerçant une **activité de ventes** en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009



Graphique 5 : Répartition des auto-entrepreneurs exerçant une **activité du champ des professions libérales** relevant des régimes des BNC en fonction du chiffre d'affaires dégagé en 2009



Annexe 3 : Comparaison de la population des nouveaux auto-entrepreneurs à celle des nouveaux travailleurs indépendants

L'analyse qui suit compare la population des 453 000 auto-entrepreneurs à celle des 273 000 nouveaux travailleurs indépendants (hors auto-entrepreneurs) qui se sont immatriculés depuis le 1er janvier 2009. Elle fait apparaître des différences assez marquées dans la structure des secteurs d'activité, de faibles différences dans la répartition géographique et par âge et une similitude dans le partage hommes-femmes.

La répartition géographique des auto-entrepreneurs est assez similaire à celles des autres nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs. **Les auto-entrepreneurs sont néanmoins un peu plus nombreux dans le nord-est et le sud-est de la France ainsi qu'en Ile de France**, alors que les travailleurs indépendants sont plus présents dans les DOM, au nord-ouest et en Rhône-Alpes.

Comme c'est le cas pour les travailleurs indépendants, plus d'un tiers des auto-entrepreneurs exercent leur activité dans le **secteur du commerce, de la réparation d'automobiles et de motocycles** et plus particulièrement dans le commerce en produits divers, le commerce de détail alimentaire et d'habillement, et la réparation et l'entretien des véhicules automobiles légers, ainsi que dans le **secteur du bâtiment**. Toutefois, **les activités de services, notamment les activités scientifiques et techniques, l'éducation, les arts, spectacles et activités récréatives, et l'informatique, sont davantage prisées par les auto-entrepreneurs** que par les autres catégories de nouveaux travailleurs indépendants.

A l'inverse, les auto-entrepreneurs sont comparativement moins nombreux dans les industries agro-alimentaires, la santé, le transport, l'hébergement-restauration et l'immobilier.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1) / (2)
91_Languedoc-Roussillon	28 016	6,2%	14 755	5,4%	1,14
11_Ile-de-France	94 539	20,9%	49 831	18,3%	1,14
43_Franche-Comté	7 333	1,6%	3 902	1,4%	1,13
41_Lorraine	13 138	2,9%	7 016	2,6%	1,13
94_Corse	3 176	0,7%	1 738	0,6%	1,10
21_Champagne-Ardenne	7 258	1,6%	3 973	1,5%	1,10
93_Provence-Alpes-Côte d'Azur	54 719	12,1%	30 060	11,0%	1,10
31_Nord-Pas-de-Calais	19 765	4,4%	10 941	4,0%	1,09
54_Poitou-Charentes	12 238	2,7%	6 850	2,5%	1,08
42_Alsace	11 228	2,5%	6 412	2,4%	1,06
26_Bourgogne	10 128	2,2%	5 838	2,1%	1,05
72_Aquitaine	26 185	5,8%	15 220	5,6%	1,04
73_Midi-Pyrénées	23 272	5,1%	13 562	5,0%	1,03
74_Limousin	4 382	1,0%	2 684	1,0%	0,98
24_Centre	14 724	3,3%	9 061	3,3%	0,98
83_Auvergne	7 722	1,7%	4 967	1,8%	0,94
25_Basse-Normandie	8 475	1,9%	5 575	2,0%	0,92
22_Picardie	9 388	2,1%	6 203	2,3%	0,91
52_Pays de la Loire	19 723	4,4%	13 113	4,8%	0,91
82_Rhône-Alpes	45 079	10,0%	30 171	11,1%	0,90
53_Bretagne	18 057	4,0%	12 481	4,6%	0,87
23_Haute-Normandie	8 811	1,9%	6 326	2,3%	0,84
DOM	5 385	1,2%	12 163	4,5%	0,27
France entière	452 741	100,0%	272 842	100,0%	1,00

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Intensité (1) / (2)
PZ Education	27 068	6,0%	4 894	1,8%	3,33
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	19 918	4,4%	4 041	1,5%	2,97
JC Activités informatiques	23 262	5,1%	4 848	1,8%	2,89
MC autres activités scientifiques et techniques	29 886	6,6%	6 757	2,5%	2,67
CB Habillement, textile et cuir	4 068	0,9%	938	0,3%	2,61
SZ autres activités de services	57 626	12,7%	15 631	5,7%	2,22
NZ Activités de services administratifs et de soutien	31 741	7,0%	10 739	3,9%	1,78
EZ Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 289	0,3%	439	0,2%	1,77
MB Recherche et développement	306	0,1%	114	0,0%	1,62
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	9 224	2,0%	3 452	1,3%	1,61
CC Bois et papier	3 483	0,8%	1 357	0,5%	1,55
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	1 410	0,3%	620	0,2%	1,37
JA Edition et audiovisuel	4 167	0,9%	1 838	0,7%	1,37
QB Action sociale et hébergement médico-social	1 337	0,3%	612	0,2%	1,32
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	40 340	8,9%	20 507	7,5%	1,19
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	160	0,0%	94	0,0%	1,03
GZ Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	103 479	22,9%	62 666	23,0%	1,00
FZ Construction	59 099	13,1%	40 762	14,9%	0,87
CJ Fabrication d'équipements électriques	134	0,0%	108	0,0%	0,75
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	926	0,2%	802	0,3%	0,70
OZ Administration publique	10	0,0%	10	0,0%	0,60
CL Fabrication de matériels de transport	126	0,0%	132	0,0%	0,58
CE Industrie chimique	87	0,0%	100	0,0%	0,52
BZ Industries extractives	20	0,0%	29	0,0%	0,42
KZ Activités financières et d'assurance	2 366	0,5%	3 632	1,3%	0,39
JB Télécommunications	306	0,1%	476	0,2%	0,39
LZ Activités immobilières	3 800	0,8%	8 182	3,0%	0,28
IZ Hébergement et restauration	12 242	2,7%	27 993	10,3%	0,26
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	91	0,0%	214	0,1%	0,26
HZ Transports et entreposage	2 938	0,6%	7 355	2,7%	0,24
AZ Agriculture, sylviculture et pêche	837	0,2%	2 336	0,9%	0,22
QA Activités pour la santé humaine	8 462	1,9%	23 994	8,8%	0,21
CA Industries agro-alimentaires	1 762	0,4%	4 997	1,8%	0,21
CF Industrie pharmaceutique	1	0,0%	6	0,0%	0,10
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	146	0,0%	1 424	0,5%	0,06
UZ Activités extra-territoriales et activités non classées	624	0,1%	10 743	3,9%	0,04
France entière	452 741	100,0%	272 842	100,0%	1,00

L'âge moyen des nouveaux travailleurs indépendants « classiques » et des auto-entrepreneurs est très proche : il est respectivement de 39 ans et 40 ans.

La répartition par tranche d'âge diffère quelque peu entre ces deux catégories de population. Ainsi, un peu moins d'un auto-entrepreneur sur dix a plus de 60 ans, contre un peu moins de 5% pour les nouveaux travailleurs indépendants classiques. Ces derniers sont un peu plus de 60 % à être âgé de 30 à 49 ans alors que les auto-entrepreneurs ne sont que 52 % dans cette tranche d'âge.

	Nombre d'auto-entrepreneurs	Part des auto-entrepreneurs (1)	Nombre de nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs (2)	Part des nouveaux travailleurs indépendants hors auto-entrepreneurs	Intensité (1) / (2)
Hommes	290 882	65,2%	169 844	65,3%	1,00
Femmes	155 236	34,8%	90 357	34,7%	1,00
TOTAL	446 118	100%	260 201	100%	1,00
Moins de 30 ans	103 754	22,9%	58 864	21,6%	1,06
30 - 39 ans	131 823	29,1%	90 077	33,0%	0,88
40 -49 ans	110 302	24,4%	73 990	27,1%	0,90
50 - 59 ans	66 823	14,8%	36 884	13,5%	1,09
60-69 ans	36 068	8,0%	11 322	4,1%	1,92
70 ans et plus	3 851	0,9%	1 382	0,5%	1,68
Age inconnu	120	0,0%	323	0,1%	0,22
TOTAL	452 741	100,0%	272 842	100,0%	1,00

Enfin, la répartition hommes-femmes chez les auto-entrepreneurs et les nouveaux travailleurs indépendants est identique : deux tiers (65%) d'entre eux sont des hommes.